



MANSOURA UNIVERSITY
FACULTY OF ARTS

VOULET-CHANOINE: CAPITAINES DES TÉNÈBRES

Présenté par

Dr . Mostapha Chams

Maitre de Conférence

Faculté des Lettres -Université d'Assiout

Journal of The Faculty of Arts- Mansoura University

61st ISSUE- OUG. 2017

VOULET-CHANOINE: CAPITAINES DES TÉNÈBRES

Dr. Mostapha Chams

Maitre de Conférence

Université d'Assiout-Faculté des Lettres

Introduction

La France a été défaite en 1871 par la Prusse. Sur la carte militaire, le Tchad, royaume encore indépendant, est stratégique pour la France. Cela allait différer l'empire français naissant face aux prétentions des Allemands. La situation devient délicate surtout en 1885 après la déclaration d'une conférence à Berlin, C'est ainsi que commence une ère nouvelle du partage de l'Afrique et de rivalité entre les grandes puissances. Après bien des hésitations le gouvernement français autorise l'organisation de la mission Afrique centrale. Son objectif est d'installer une position militaire à l'est du lac Tchad. Il s'agit en fait de trois grandes missions dont la mission Voulet-Chanoine, sujet de notre étude.

L'histoire réelle de la colonisation en Afrique et particulièrement la mission Voulet-Chanoine est confuse dans la tête de beaucoup de gens. Les livres d'histoire ont complètement ignoré cet épisode de l'histoire coloniale dont on n'a certainement jamais entendu parler. La rareté et le manque des documents aux Archives ainsi que la force massive utilisée par deux capitaines mentalement et psychologiquement déséquilibrés, pose une certaine problématique. Les conquêtes africaines précédentes ont été brutales mais rien en comparaison de ce que fait la mission Voulet-Chanoine. Elle a révélé une certaine ambiguïté dans la relation franco-africaine. Liberté, Egalité, Fraternité: on peut les lire uniquement sur les façades des bâtiments. Mais ils ne sont que trois mots.

La France fêtera le centenaire de la Révolution en Afrique centrale où des Noirs sont traités comme des bêtes; des atrocités sont pratiquées en toute sorte : assassinat sur place sans aucun jugement, égorgement, démembrement, décapitation etc., A quoi

donc servira une Révolution française!?! La France est tombée dans la décadence. Ce qui est stupéfiant et douloureux aussi c'est le comportement de certains Africains à l'époque qui n'ont pas hésité à prendre les armes contre leurs frères.

Nous avons divisé la présente étude intitulée *Voulet-Chanoine: capitaines des ténèbres* dont le titre est volontairement choisi en deux chapitres suivis d'une conclusion. Dans le premier chapitre intitulé *la brutalité des deux chefs de mission*, on focalisera sur les horreurs de la mission et le paradoxe du gouvernement français. Dans le 2^{ème} chapitre intitulé *la fin tragique de la mission*, nous nous sommes efforcé de tracer les raisons qui ont abouti à la fin tragique de la mission et les transformations que subit le cerveau humain sous le soleil africain. Enfin, notre étude se terminera par une conclusion.

En fait, nous avons consulté et analysé des périodiques nationalistes ou d'opposition à l'époque dont l'authenticité est garantie dans le but de trouver une réponse à la question que comment le gouvernement est parvenu à nourrir la haine de Voulet et comment la colonne a-t-elle contribué à déformer l'image de la France partout dans le monde.

Brutalité des deux capitaines

Le continent noir est devenu un terrain où les grandes puissances allaient s'affronter indirectement. Dans la mission Afrique centrale, la question égyptienne est toujours présente pour la France surtout à la suite de l'échec de la mission de Cazemajo. L'islamophobie constitue une des grandes inquiétudes pas uniquement pour la France mais l'Europe entière. Dans la conduite des peuples comme l'hygiène des individus, il vaut mieux prévenir que guérir. Occuper ces territoires, combattre l'Islam devient donc

une priorité absolue, ce qui explique un abus de pouvoir et un usage massif de la force. Quand on est indigène, on a uniquement des devoirs mais jamais de droits. La brutalité inouïe que les deux capitaines ont inspiré à leur troupe est enfin retournée vers eux. Ils ont été tués par leur propre troupe.

Il est nécessaire de signaler que la région a été tour à tour occupée, annexée et subjuguée par les grandes puissances surtout l'Angleterre qui n'a pas cessé de jouer, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, un rôle moteur dans le Soudan égyptien. D'ailleurs sa présence en Egypte s'affirme de jour en jour notamment après l'ouverture du canal de Suez à la navigation internationale en 1869 puis la signature du traité anglo-égyptien qui établit un condominium sur le Soudan après la défaite des Mahdistes par les forces anglo-égyptiennes 1899⁽¹⁾. Combattre la suprématie anglaise dans le Soudan devient donc une priorité française. Cela permettra à la France de reprendre l'Egypte, ancienne colonie française (1798-1801).

A cet égard, il faut signaler les efforts du général Faidherbe, ex-gouverneur du Sénégal; il a tenté vainement d'annexer le Niger au Sénégal. Ceci allait permettre d'ouvrir de nouveaux marchés et d'être le débouché de tout le commerce du Soudan. En fait, le projet a été suspendu par la guerre franco-prussienne 1871 et la mort de Faidherbe 1899. Pour notre part, la colonne Voulet-Chanoine allait reprendre le relais et continuer les efforts de Faidherbe. Dans *Libertés des colonies*, sous le titre: *Un Crime blanc au Continent noir*, on peut y lire:

"C'est la guerre barbare faite le plus souvent pour l'unique satisfaction de gagner des graines d'épinards ou de vendre quelques mètres de cotonnades"⁽²⁾.

Selon nous, occuper le lac Tchad allait assurer une présence permanente dans le sud du Soudan. Cela permettrait de créer

des embarras à la frontière avec le Soudan égyptien soit de repousser les Mahdistes sur les territoires égyptiens soit de fragiliser et d'encercler les britanniques puis les obliger à accepter une intervention française à évacuer l'Egypte. Pour la France la clé de l'Egypte a été au Tchad.

Les deux chefs de mission, Voulet et Chanoine, se font connaître lors de la conquête de l'empire Mossi (Burkina Faso). Là bas, ils ont réprimé l'insurrection de Samos. Ils partagent le même goût de l'autorité et de la cruauté froide. Les horreurs des deux chefs sont injustifiables voire même insupportables. Nous ne pouvons pas compter le nombre des crimes sur les territoires africains. Nous citons uniquement des exemples parmi lesquels la destruction le 2 mai 1899 d'une ville de 15.000 habitants⁽³⁾ et tant d'autres exemples qui demeurent le signe indubitable de la brutalité inouïe d'un militaire fou de pouvoir. La brutalité de la mission a atteint des proportions énormes. La ville de Sausanne-Haoussa, une ville de dix mille habitants a été incendiée sous ordre du chef de la mission⁽⁴⁾.

D'ailleurs, l'Islam, rebelle, inébranlable, indestructible, représente le plus grand défi pas uniquement pour la France mais l'Europe chrétienne. Dans l'hygiène des individus, il vaut mieux prévenir que guérir. C'était exactement ce que fait la France ailleurs. La France se révèle plus pragmatique. Elle allait combattre l'Islam là où il est. Pour notre part, le moyen le plus efficace d'assurer la résignation de la communauté musulmane, d'éviter dans l'avenir les révoltes des musulmans, c'est donc de travailler à leur enlever toute raison de se révolter. Ceci justifie l'utilisation massive de la force. Pour atteindre son objectif, le gouvernement a toujours placé à la tête des armées coloniales des personnalités austères voire perturbées; il a envoyé des militaires parfois maniaques ou déséquilibrés mentalement dans des contrées pauvres, arides et forcément hostiles; ils massacrent, pillent,

tuent sans tenir compte des devoirs de l'Humanité. La rage contre les malheureux noirs inoffensifs n'a pas de bornes. Ils font des prisonniers tout ce qu'ils veulent. C'est exactement le cas des deux capitaines Voulet et Chanoine envoyés à la tête d'une mission partie du Niger pour atteindre le lac Tchad.

Il est important de signaler que le parcours professionnel de Voulet est celui d'un homme de rare violence et d'une atrocité aveugle. Avant qu'il soit appelé pour la mission, il servait dans le Mossi (Burkina Faso) là où il a commis les premiers actes criminels⁽⁵⁾. Pour notre part, Voulet ne fait qu'appliquer en Afrique centrale les méthodes déjà utilisées dans le pays Mossi et qu'il explique sans gêne: fusillade sans jugement, égorgement des femmes et des enfants etc., A cet égard, l'usage de couper les mains se généralise au sein de la colonne. *"Les tirailleurs amènent au chef de la mission deux mains fraîchement coupées"*⁽⁶⁾.

Voulet est quelqu'un qui ne supporte pas la moindre résistance. Il a toujours dit au lieutenant avant le départ de ce dernier: *"On n'a même pas fait la guerre pour qu'on me casse les couilles"*⁽⁷⁾. Contrairement à Voulet, Peteau, il est un humain; il a toujours gardé les valeurs de la Révolution, a toujours dénoncé l'usage massif de la force contre les indigènes. Au retour en France, il devient le seul accusateur et le seul témoin de la barbarie de la mission.

Il est également quelqu'un qui bénéficiait d'une forte dose de ce qu'on appelle "intelligence émotionnelle". Citons que le lien avec sa troupe est marqué au début par l'intérêt commun. Avant sa déclaration catastrophique dans laquelle il a informé à ses soldats son intention de fonder un empire, sa troupe l'aimait beaucoup; ils se comprenaient mutuellement. Lui, il voulait qu'ils obéissent, et eux, ils cherchaient l'aventure, les femmes, les esclaves et l'autorité. Mais c'était enfin une racaille de la société africaine rassemblée

partout pour faire la guerre. Ils ne font donc pas par foi ni conviction.

Quand à son adjoint, Julien Chanoine, fils du général Chanoine, lorsqu'on l'adjoint à la mission Afrique centrale, il venait d'être chassé des Spahis là où il était lieutenant⁽⁸⁾. La France a donc envoyé deux capitaines d'une très mauvaise réputation. De crime en crime, des crimes cachent les autres; ils deviennent fous de sang, égorgent sans pitié des centaines d'êtres humains sans défense.

Pour notre part, il y a juste deux raisons qui sont à l'origine du sentiment d'impunité ressentie par le capitaine, chef de mission. Il comprend que tout crime que ce soit allait passer même sans aucun jugement. Il avait déjà montré de l'enthousiasme et du courage dans le pays Mossi. Ceci permet à son pays d'assurer une supériorité française au détriment des Anglais déjà présents dans la région et qui étaient en train d'étendre leur influence sur la boucle du Niger⁽⁹⁾, un point stratégique pour la France. Le général allait donc agir en toute impunité en échange des services qu'il a rendus à la France. Bref, il se sentait psychiquement protégé par ses supérieurs notamment le général Trentinian, gouverneur du Soudan à l'époque⁽¹⁰⁾, et que personne ne peut rien faire contre lui.

A cet égard, il faut rajouter qu'en France il y a toute une pyramide administrative qui empêche toute prise de décision contre les exactions des chefs de mission. Tout ce qui vient des colonies arrive aux administrateurs qui coupent de leur côté l'arrivée de toute nouvelle aux gouverneurs puis au ministre qui sera tenu soigneusement dans l'ignorance⁽¹¹⁾. Depuis le début de la mission, les rapports qui sortent d'Afrique sont multiples. Mais rien n'arrive. Les courriers sont acheminés d'abord vers des administrateurs puis ils trouvent leurs places à la poubelle.

Julien Chanoine, son adjoint, est protégé, à son tour, par son père, M. Chanoine, ministre de la Guerre. Ce dernier est quelqu'un qui a énormément de pouvoir.

Il est manipulateur. Il a déjà trahi le ministre Brisson pour maintenir Dreyfus⁽¹²⁾. Il allait donc intervenir pour sauver son fils. Nous sommes donc devant deux types exceptionnels au sens strict du mot surtout avec l'absence de toute volonté de les arrêter.

A cet égard, depuis le départ à Say au Niger là où la mission allait partir puis grignoter vers l'intérieur, les rapports n'ont pas cessé de s'entasser sur les bureaux des gouverneurs du Soudan dénonçant le mauvais commandement de la mission. Un rapport a été même présenté par le lieutenant Peteau à M. Trentinian, gouverneur du Soudan⁽¹³⁾, dans lequel il dénonçait le commandement de la colonne. Le rapport allait rester lettres mortes, et M. Trentinian allait prêter une oreille sourde et compatissante. Et plein d'autres rapports qui dévoilent le vrai visage des deux chefs de mission. Pour lui, l'essentiel c'était que la France avance en sa politique coloniale, élimine tous ses ennemis et que rien d'autre ne doit compter à ses yeux. Un autre rapport présenté par le capitaine Pallier à M. Decrais nous révèle la terreur que sème partout le capitaine Voulet. Il nous explique la vérité sur un massacre commis contre le village de Maloumi où des femmes et des enfants ont été massacrés pour avoir montré une attitude hostile non seulement à Voulet mais également au lieutenant Salomon⁽¹⁴⁾.

D'ailleurs, une seconde raison vient s'ajouter, celle de la presse qui a joué un rôle grandement important à ce que des capitaines du genre Voulet continue à commettre les pires des crimes sans qu'ils soient stoppés ou freinés au moins. Elle s'est alignée dans le camp de pouvoir. Elle a ainsi désorienté l'opinion publique, tout caché sur la vérité de ce qui s'est passé sur le terrain. Elle n'a pas condamné cette orgie de puissance sanglante, et estimé ce que font les chef de mission comme sacrifice qui mériterait une récompense mais jamais une peine.

De plus, les tueries des deux capitaines ont été valorisées par des

journalistes qui allaient aussi fai¹⁵re valoir leur endurance et leur patriotisme. Ils allaient mériter les plus chaudes félicitations du genre de M. Judet, le plus grand journaliste à l'époque. Nous allons prendre l'exemple du *Petit Journal* qui considère le général Chanoine comme idole ou dieu militaire; il a pris la défense de Julien Chanoine contre les révélations de Peteau. "*La mission doit se frayer un passage de force, au prix des plus douloureux sacrifices*"⁽¹⁶⁾. Le journal a également réfuté toute condamnation de la mission. Pour le journal, quand il s'agit de conquête, il est impératif que les Français s'alignent dans la défense des intérêts supérieurs de la France. La mission était obligée d'utiliser la force pour s'imposer à la population locale sinon c'était la destruction totale de la colonne⁽¹⁷⁾. Ce qui est vraiment inexcusable, c'est que le journal excuse les crimes affreux par des crimes. Le fait de ne pas condamner ce que fait le capitaine ailleurs en Afrique est un crime contre l'Humanité. Tout simplement lorsque quelqu'un est tué par un autre, sans motif légitime, nous estimons que c'est un meurtre; nous plaignons ceux qui pensent autrement. Enfin, on comprend que l'attitude du journal est une trahison de la déontologie de la presse comme Chanoine le père a trahi Dreyfus après avoir acquis la conviction de sa culpabilité sans avoir ouvert le dossier⁽¹⁸⁾. Nous croyons que le galon de son fils le capitaine Chanoine est le cadeau en échange de sa coopération.

Un simple brouillon d'une lettre trouvée dans une serviette de Laury, un ami à Peteau a prouvé également la culpabilité et la responsabilité des deux chefs de mission de tous les crimes. "*Je reconnais avoir commis des assassinats par ordre de mes chefs, les capitaines Voulet et Chanoine*"⁽¹⁹⁾. Il y a lieu de dire que dans toutes les occasions le capitaine Peteau, une des rares figures de la France fraternelle, a eu des querelles avec son chef de mission concernant les droits et la dignité des indigènes. Il a adressé la parole à son

supérieur: "si on traite les Noirs comme des bêtes à quoi servira une Révolution"⁽²⁰⁾.

Certains journaux de l'époque se plaisent à justifier des crimes injustifiables par des raisons mal fondées. Leur alibi était que Voulet et son ami Chanoine n'étaient pas capables d'encercler la troupe, et leur comportement était hors contrôle. Cette hypothèse de refuser toute responsabilité pénale est complètement réfutée. Des rapports condamnant les criminels assument leur responsabilité des massacres. Sous le titre de *l'Affaire Voulet Chanoine*, le *Figaro* a publié qu'il est exact qu'un tirailleur régulier ait été fusillé par ordre de Voulet, sans aucun jugement, pour avoir perdu une partie de ses cartouches, et un autre a été tué sur place pour avoir gaspillé ses munitions⁽²¹⁾. Le docteur Henric a signalé ces perturbations psychologiques dans ses courriers à Joalland. "Ils refusaient de se soigner et subissaient des périodes d'exaltation et de dépression de plus en plus fréquentes et violentes"⁽²²⁾. Pour notre part, le capitaine Voulet, en maniaque, soucieux de ses victoires au Mossi, voulait se prendre pour Napoléon ou en grand conquérant. Nous avons le sentiment qu'il allait rallier Dakar à Djibouti.

A cause de l'attitude de certains journaux nationalistes ainsi que celle des gouverneurs du genre de M. Trentinian, les plaintes n'ont pas traversé les mers en l'occurrence l'opinion publique en France est restée indifférente. Selon eux, ils ont une théorie celle que quand on est indigène, on a des devoirs, et on n'a pour ainsi dire pas de droits. On a même l'impression entendre dire que quand l'intérêt supérieur de la patrie est exposé au danger, aucun autre droit ne compte surtout quand il s'agit des droits de l'Homme. Dans ce contexte, la France connaissait la déviation de la colonne et la nature des capitaines. En fait, il y a plein de rapports qui arrivent à Paris; certains même qualifiaient les deux chefs de mission de sales pervers sadiques qui allaient salir l'image de la France et tâcher le drapeau

tricolore, et qui restent dans les tiroirs des administrateurs.

La mission Voulet-Chanoine a démasqué le visage d'une France républicaine et révolutionnaire. Il a retiré le voile qui cachait une France schizophrène et coloniale. Fraternité, Egalité devraient être des valeurs appliquées en France et inapplicables hors des frontières. Pour Voulet, Peteau a été la seule erreur de la mission. Il a défendu une politique d'expansion véritablement humaine et civilisatrice. Dans *l'Humanité*, sous le titre *Barbarie coloniale* et sous titre *le Régime coloniale devant le sénat*, Louis Brunet, sénateur de la Réunion a dénoncé la politique d'expansion de son pays. Il a également dénoncé une politique extérieure de profits, de violence et de cruauté qui a remplacé la politique républicaine⁽²³⁾.

Il est important de remarquer que la particularité de l'Afrique, c'est que la résistance la plus durable n'est pas venue des Etats mais de petites unités villageoises qu'on appelle anarchiques. Ce qui nous a beaucoup étonné, c'est l'attitude de certains Africains de l'époque qui n'ont pas hésité à prendre les armes contre leurs confrères, à commettre les pires des crimes contre des Noirs de la même espèce. *Le Matin* nous renseigne sur la nature de ces Africains. On a enrôlé des Noirs de la pire espèce qu'on les a recrutés parmi la racaille des ports de la côte⁽²⁴⁾. Cette canaille de Noirs sont capables de tout supporter même les privations les plus dures. Mais c'est des hommes enfin, et à ce titre les déceptions font naître chez eux, comme chez les autres hommes, des ressentiments parfois rigoureux. Lorsque Voulet a déclaré sa foi de se couronner roi du lac Tchad, ils étaient frappés de déception qui s'est traduite momentanément par un moment de silence mais il n'y a pas de silence pur; il est toujours expressif. Ils ont peut-être pensé à leur exil. La déclaration de leur chef allait peut-être leur doubler la peine, leur infliger encore des années d'exil loin de la mère-

patrie. Ils ont pensé à se débarrasser de leur chef de mission.

La fin tragique de la mission

Le gouvernement, qui voulait se laver les mains des crimes contre l'Humanité et des drames qui se sont déroulés en Afrique centrale, a finalement tranché. Une faible escorte commandée par le lieutenant-colonel Klobb a été décrétée chargée de prendre le commandement de la mission. Le gouvernement voulait étouffer l'affaire. Envoyer donc une commission est en quelque sorte une volonté de ne pas punir les coupables. Le chef de mission, qui voulait se prendre pour Napoléon, a tiré exprès sur la commission dans l'intention de tuer l'envoyé spécial du gouvernement. Il s'agissait donc d'un acte réfléchi et prémédité. L'effervescence a été telle que la troupe indigène a tué les deux capitaines suite à une déclaration catastrophique du capitaine Voulet dans laquelle il a déclaré sa volonté de s'installer définitivement en Afrique. Les deux capitaines allaient reposer là où ils étaient tués en Afrique centrale après avoir suscité tant de débats sur les vrais motifs pour lesquels ils ont été envoyés et le caractère pathologique du chef de mission.

Il est important de souligner que le gouvernement français n'avait pas eu l'intention de juger les coupables, et que l'assassinat de centaines d'Africains, malgré tous les appels d'urgence qui ont été envoyés et les rapports qui n'ont pas cessé d'arriver, n'a jamais sensibilisé le gouvernement français à dénoncer la barbarie des deux capitaines. Ils ont été rappelés au lieu d'être fusillés. Pour notre part, envoyer des militaires à la tête d'une petite troupe pour mener une enquête sur place a eu pour objectif d'étouffer l'affaire et d'assurer une impunité aux criminels. On ne fait rien donc que dissimuler les crimes. Pour le gouvernement, tuer un capitaine d'une rare compétence, c'est-à-dire se priver de ses services. Pour la France, il y a une priorité. Nous avons déjà remarqué que le gouvernement connaît tout sur la vérité des

capitaines envoyés faire la conquête du lac Tchad. Le capitaine chef de mission, capitaine d'infanterie de marine, a déjà exprimé à Paris son intention de fonder un empire dans le désert⁽²⁵⁾. En fou dangereux, il a également fait des actes de violence dans le Mossi, y a réprimé toute révolte et massacré par centaine femmes et enfants.

Dès son arrivée au Niger en 1899, la mission est marquée par la ruine totale. Plongée dans le sang depuis le début, elle s'est terminée dans un bain de sang. Le capitaine Voulet, a fait un crime fratricide; il a tiré sur son confrère le lieutenant-colonel Klobb et le lieutenant Meynier. Ils les a tués. Voilà un crime blanc au continent noir qui allait entraîner de mauvaises répercussions sur la réputation de la France et provoquer des méfiances à l'égard des valeurs républicaines fondatrices de la République. Une lettre envoyée par le lieutenant-colonel Peteau, avant qu'il soit chassé de la colonne pour rejoindre la France, à sa famille en 1899, a prouvé le mauvais commandement de la mission et le comportement du chef:

"J'aurais dû laisser les officiers incriminés continuer leur route en restant indifférent à cette folie sanguinaire dont les crimes risquent de compromettre l'honneur de la France" ⁽²⁶⁾.

On peut également rattraper les traces sanglantes de la colonne Voulet-Chanoine dans le dernier carnet de route du colonel Klobb, raconté par sa femme. Dans ce carnet, Mme Klobb révèle les ruines et les catastrophes faites par des cannibales envoyés par le gouvernement français. Elle a publié que: A Birnou-konni, Voulet a fait tuer un millier d'indigènes; il a brûlé Gallele; il a brûlé également Malembago, Alikamo, Salon-Birni, Aragoumi, Tibiri ⁽²⁷⁾. Nous constatons qu'il s'agit de grands villages où vivaient des milliers d'habitants. La déception est énorme de savoir que ces deux malades s'amusaient à tuer des hommes par milliers par plaisir ou par

question de tuer le temps. Mme Klobb continue aussi à décrire la folie d'une mission qui a touché l'honneur de la France. Son mari a écrit qu'il mène un voyage difficile: "*Ce n'est pas un voyage ordinaire que je fais là*"⁽²⁸⁾.

Pour notre part, il y a lieu de focaliser sur le caractère pathologique du chef de mission. Il nous semble que le capitaine, chef de mission, a une handicap mentale. Le fait d'être handicapé ne signifie pas systématiquement être dans un fauteuil roulant. Le docteur Henric, docteur militaire de la mission, parlant de l'état intellectuel du chef de mission, a écrit que: il est touché par le syphilis (vérole), méningo-encéphalite et démence. Ces deux maladies graves ont abouti à des troubles caractérisés par un affaiblissement progressif et irréversibles des fonctions intellectuelles⁽²⁹⁾. Il a également de très mauvaises qualités qui doivent l'empêcher pas uniquement de partir à la tête d'une mission mais aussi de le priver de tous ses galons militaires. Il était nerveux, renfermé, impulsif, autoritaire, surtout brutal de nature, et cela n'avait rien à voir avec sa désespérance d'avoir quitté la mère-patrie mais c'était sa manière d'agir qui n'avait pas tardé à soulever contre lui l'indignation des populations rencontrées; elle a aussi soulevé contre lui la haine de sa propre troupe. Chanoine, aussi, lui partage la plupart de ses mauvaises qualités. Le gouvernement a donc offert tant de pouvoir à quelqu'un perturbé psychologiquement, déséquilibré mentalement. Après la scène sanglante, on a eu l'impression entendre de loin un éclat de rire qui retentit à l'endroit là ou Klobb a été tué.

Par contre, nous avons la certitude que le capitaine Voulet est conscient et responsable de son acte. La progression dans la prise de décision le prouve; il a ordonné le malheureux de retourner, puis de ne pas avancer avant de faire tirer. Il a avoué le lendemain de l'assassinat du colonel que:

***"Moi, Voulet, capitaine
d'infanterie de Marine,
chevalier de la Légion***

***d'honneur, déclare être
seul responsable de ce qui
s'est passé entre le
lieutenant colonel Klobb
et moi*"**⁽³⁰⁾.

La déclaration faite par Voulet à la suite de l'assassinat de confrère résume son intention et sa détermination à aller jusqu'au bout de son projet. Maintenant il n'y a rien qui l'empêche à atteindre son but. Devant sa troupe, il déclare que:

***"J'ai fait tuer Klobb. Je
suis résolu à fonder un
empire au Sahara. J'ai
des troupes. Je suis mon
maître. La France traitera
avec moi si bon lui
semble. Etes-vous avec
moi ou contre moi?"***⁽³¹⁾.

Nous constatons dans la déclaration que le rapport de force est toujours présent: "*J'ai des troupes*". Il se croyait au dessus des lois tant qu'il a des troupes. Le capitaine essaie d'une manière sous-entendue d'orienter la troupe vers la réponse qu'il attend. Pour notre part, le côté le plus grave dans la déclaration, c'est le côté où il parle de France; il a donné son pays l'image d'une entreprise qui cherche la rentabilité. Elle allait donc se taire devant les exactions de son employé quand il allait voir le capitaine fonder un empire français dans le désert et agrandir le domaine colonial de la France.

Un flash back à la déclaration du capitaine et à la façon de recevoir la nouvelle de la fondation d'un empire "fonder un empire" est compris par les tirailleurs indigènes qu'il allait rester définitivement sur le sol africain en faisant la guerre à la manière des chefs noirs. Cela explique pourquoi la nouvelle est froidement reçue par les tirailleurs. *Le Figaro* a qualifié la déclaration de "terrifiante"⁽³²⁾. Cela donne l'impression qu'un coup de tonnerre leur est descendu du ciel. Ils sont en proie à des émotions profondes.

La question en jeu est celle-ci: pourquoi Voulet n'a-t-il pas cédé immédiatement? Pourquoi a-t-il révolté?

Klobb et Meynier ont été envoyés avec une faible troupe à la poursuite des deux criminels par nature. Ceci est considéré comme une erreur stratégique. Nous allons plus loin: il y a une volonté de ne pas arrêter les criminels. Paris voulait juste sauver formellement sa réputation dans le monde; il voulait uniquement embellir l'image du gouvernement devant l'opinion publique. Il s'agit donc d'une formalité. Un décret d'une mise en place d'une commission chargée d'une enquête allait faire comprendre que le gouvernement ne pouvait pas prêter une oreille sourde devant les exactions de ses soldats et qu'il allait arrêter les usurpateurs.

Psychologiquement, Voulet se sentait confortablement bien en Afrique avec sa nouvelle carrière plus noble, celle d'explorateur. Traverser donc le désert, rencontrer des peuples incultes, enseigner les bienfaits de la civilisation et les principes scientifiques, se donner des femmes et des esclaves par centaines, c'est un rêve et quel beau rêve pour un être civilisé. On a bien l'impression que le capitaine entendait de loin aux sonneries de clairon l'appel de la patrie. Au moment où il faisait tirer sur son supérieur, il réfléchissait peut-être aux félicitations de l'Elysée et à son avenir radieux une fois la mission terminée. Quoi qu'il arrive, le capitaine allait défendre sa nouvelle carrière jusqu'au bout. Il préfère mourir que vivre dans une autre carrière. *"J'aimerais bien mourir que de voir le colonel entrer ici"* ⁽³³⁾. Il a tué son frère tout simplement parce que la victime voulait l'empêcher de réaliser son rêve celui de construire une petite France dans le désert africain où il pourrait mener une vie de sultan. Ce rêve d'indépendance a caressé son esprit avant son départ en mission. Il a déjà révélé ses intentions de relever au Soudan le trône de Samory pour l'occuper lui-même ⁽³⁴⁾. Ce rêve vaut donc la peine d'y commettre une infamie sanglante.

En plus, il peut également vivre indéfiniment en Afrique sans gouvernement en tirant ses ressources de l'agriculture, de la chasse et de la pêche. Mais rien ne s'est

passé comme prévu. Pour convaincre sa troupe, il a utilisé une tactique pour que les tirailleurs entrent dans son camp. *"Le colonel vient ici parce que je vous ai donné beaucoup de captifs et de femmes. Il vient pour vous les enlever et les rendre libres"* ⁽³⁵⁾. Nous remarquons que le capitaine était déterminé à aller jusqu'au bout. Il a fait beaucoup de compromis, risqué sa vie, couché dans les marais, marché sous un soleil de feu et enfin connu toutes sortes de privation. Il attend au retour les galons et les félicitations. Il attend également les médailles et les prix des sociétés scientifiques. L'écho de ses imaginations a fait le crime scandaleux de Zinder.

D'ailleurs, Voulet, capitaine d'infanterie de marine, légion d'honneur, croyait que le lieutenant-colonel Klobb le rattrapait en tant que supérieur en galon; il voulait également le priver, par jalousie, de la gloire qui l'attend à Paris dès qu'il finit la mission et qu'il a en partie exécuté. Il s'agit donc d'une jalousie professionnelle qu'il faut absolument affronter à n'importe quel prix. Rajoutons que le grade du capitaine est bien supérieur à celui du colonel. Charger donc un officier d'un grade inférieur d'arrêter un officier dont le grade est supérieur devient une insulte et une erreur commise par le gouvernement à Paris qu'il ne faut jamais accepter. Il faut donc regarder le meurtre de Klobb dans un contexte professionnel. Ces deux confrères de l'armée française ont été jaloux l'un de l'autre. Quand ils étaient à Say, ils ne se parlaient pas, ne prenaient pas leurs repas ensemble. Ils ne se sont pas serrés les mains quand ils se quittaient ⁽³⁶⁾. Nous croyons que de ces frottements naît une suppuration de haine surtout quand il est devenu roi des nègres; l'humiliation d'être recherché par son vassal est ressentie double. Quand il a fait tirer sur lui, il mettait fin à la haine et la tension permanente entre eux.

En fait, un court séjour a assuré la perméabilité et l'intégration du capitaine dans la société africaine. Il leur a déclaré: *"Je suis un roi africain comme vous"* ⁽³⁷⁾.

Cette phrase, malgré sa simplicité porte des significations importantes. Est-ce la France qui fait la conquête de l'Afrique ou l'inverse?! Il semble que c'est l'Afrique qui a assimilé le capitaine. Il leur a déclaré qu'il est devenu Africain comme eux. La déclaration du capitaine nous rappelle l'attitude du général Menou lors de la présence française en Egypte (1798-1801). Le général a épousé une Egyptienne. Est-ce vraiment l'intégration ou la tactique militaire? C'est exactement ce que fait Voulet quand il a déclaré aux Noirs qu'il est devenu Africain. C'était peut-être son moyen de gagner de la sympathie des Africains. Il a tout préparé pour son crime. Même la scène de crime est déjà préparée. Qui allait donc empêcher le capitaine de tuer le lieutenant? Il y a derrière lui des hommes bien armés qui attendent impatiemment un petit signe de main.

La terreur que les deux capitaines avaient inspiré à la troupe est enfin retournée vers eux. Pour notre part, Voulet n'a pas agi tout seul. L'assassinat de Klobb par Voulet n'exclut pas l'implication de Chanoine. On parle ici de l'implication par complicité. Si Chanoine n'a pas été sur place lors de l'assassinat, il était ailleurs en train de violer, voler ou couper des mains à des nègres. Ces deux êtres n'avaient rien à cacher l'un pour l'autre.

En tout cas, un rapport officiel du capitaine Granderye sur l'assassinat du colonel et son compagnon a été présenté au gouvernement⁽³⁸⁾. Le rapport évoque la fin tragique du colonel avec un sang froid et une préméditation par un criminel qui trace à travers l'Afrique son passage dans l'incendie et les massacres.

Il faut remarquer que la presse de l'époque est pointée du doigt. Elle a joué un rôle important à créer le mythe de Voulet. Elle a également contribué à désorienter l'opinion publique sur la vérité des deux hommes en cachant les vrais motifs du crime de Zinder. Beaucoup de rapports ont été publiés uniquement pour faire allusion aux immenses difficultés que les deux

hommes ont rencontrés et au manque de tout moyen pour mener à bien la colonne. Ils ont toujours appelé à se souvenir des grands services rendus par les deux hommes. Citons l'exemple de *l'intransigeant* qui a publié des documents destinés à innocenter Chanoine. Le journal prouve que l'assassinat du lieutenant colonel Klobb a été un enjeu de M. Delcassé contre le général Chanoine. Le journal a donc continué à exclure toute responsabilité de Julien Chanoine dans l'affaire. " *Les rapports parvenus aux colonies dégagent complètement votre fils de l'affaire Klobb à laquelle il n'était pas présent*"⁽³⁹⁾. Cette lettre a été signée par le général Davignon, alors chef du cabinet du ministre de la guerre et adressée au général Chanoine le père. Des articles ont été également publiés dans le but de faire admettre l'hypothèse de la complicité et de la conspiration de certains camarades à l'armée coloniale. *La Patrie* nous révèle la vérité sur ce qu'on peut appeler les intrigues:

"Il est aujourd'hui prouvé qu'ils ont été exécutés sommairement par leurs propres tirailleurs; sur l'ordre de Pallier. Voilà la vérité soigneusement cachée par le ministère"⁽⁴⁰⁾.

Soulignons à cet égard que l'opinion publique française aurait ignoré toutes les atrocités commises par la mission si l'assassinat de Klobb n'avait pas eu lieu. Franchement dit, si des journalistes étaient pourris, le peuple français ne l'est absolument pas. Quoi qu'il en soit l'attitude du journal, la version officielle est que les deux chefs de mission ont été tués par leurs soldats indigènes qui se mutinèrent par crainte de ne pas revoir le sol natal⁽⁴¹⁾.

Quand à la peine potentielle, les deux chefs de mission risquent la peine de mort. Ils sont dans la même situation que Jules Guerin jugé d'avoir ouvert le feu sur des agents chargés d'assurer son arrestation⁽⁴²⁾. Mais les tirailleurs africains n'ont pas attendu qu'ils soient renvoyés à

Paris pour être jugé. Ils ont leur propre jugement. Rajoutons que l'assassinat de Klobb a provoqué une flambée de violence et un chaos dans la colonne⁽⁴³⁾. Les tirailleurs, excédés par le sentiment d'exil permanent, humiliés et gonflés des exactions des deux chefs de mission contre eux, ils allaient abandonner leurs officiers de peur de ne pas pouvoir revoir leur sol natal⁽⁴⁴⁾.

La déclaration de Voulet allait être la goutte d'eau qui fait déborder la coupe. Il allait payer cher sa déclaration. *"Nous allons faire de vous de grands chefs. Nous allons fonder un empire là bas"*⁽⁴⁵⁾. Tous deux sont tués par leurs tirailleurs indigènes en colère. Si Chanoine a été tué le premier lorsque, lui, averti par son interprète, s'est précipité vers la colonne croyant qu'il pouvait les empêcher de regagner le Soudan, a reçu une balle; Voulet a été également tué par une sentinelle à l'entrée du camps. Son assassin a déclaré que Voulet avait tiré le premier⁽⁴⁶⁾. Il était donc dans un état de légitime défense.

L'Afrique centrale a été les cimetières de Voulet et Chanoine où leurs corps ont été inhumés. M. Leblanc, chef de bataillon d'infanterie coloniale en retraite a écrit que les corps des Voulet et Chanoine ont été inhumés sous un modeste monument où des inscriptions ont été griffonnées⁽⁴⁷⁾. Aujourd'hui ces deux tombes ont été détruites par des Africains insurgés qui ne voulaient pas garder de ce soit comme souvenir de la mission.

Nous avons constaté que l'assassinat de Chanoine, puis Voulet le lendemain nous fait penser aux événements de la Révolution française 1789. La fin tragique des deux chefs de mission nous fait réfléchir à Louis XVI guillotiné janvier 1793 sur place publique, sous les yeux des Parisiens, quelques mois plus tard, c'était au tour de son épouse, Marie Antoinette. Liberté, Egalité, Fraternité sont les mots clés pour lesquels Louis XVI, Marie Antoinette, Voulet et Chanoine sont morts.

Il est nécessaire de rajouter que si Voulet et quelques officiers de l'armée

coloniale française ont été pourris, cela ne veut rien dire que tous les officiers de l'armée française sont dans le même cas que ces deux officiers de ténèbres. Contrairement à Voulet, Peteau, une figure de l'armée coloniale, incarne les valeurs de la République. Il allait les défendre hors des territoires.

Conclusion

Nous avons tenté, durant la présente étude, de percer les ténèbres qui voilaient le pays des Lumières, dévoiler les mystères qui enveloppaient la mission Voulet-Chanoine et montrer la complicité du gouvernement français coresponsable des atrocités de la mission. Le gouvernement français s'est avéré traître. Il a vendu l'image de la France. La mission Voulet-Chanoine a claqué la porte en plein polémique sur cette image de la France, qui enfin descendue jusqu'à être une nation de flibustiers, a envoyé deux capitaines psychologiquement et mentalement perturbés.

Les victoires réalisées sur des indigènes sans armes ne sont pas glorieuses. L'Afrique aurait eu besoin d'une France où la tolérance et l'humanité ont été sauvegardées et glorifiée. Elle devrait mener une autre bataille, c'est une bataille où il n'y a pas de cartouches, d'explosion ou même de poussière. C'est la bataille de la responsabilité et de l'engagement. Il va falloir attendre des décennies pour que les cicatrices causées par la colonne disparaissent et que le souvenir douloureux de la mission s'efface de la mémoire des Africains.

Table des matières

Les journaux

L'Humanité (05/ mai/ 1905)

Le XIXe Siècle: Journal quotidien politique et littéraire (N 04 octobre 1899)

La Liberté des colonies (27 aout 1899)

La Liberté des colonies (25 mars 1900)

La Liberté des colonies (29 septembre 1899)(A 12)

Le Rappel (04 / octobre/1899) (N 10799)

Le Rappel (06 / octobre/1899) (N 10801)

Le Progrès (09 septembre 1899) (N 540)

L'Aurore littéraire, artistique, social (03 octobre 1899) (N 715)
 L'Aurore littéraire, artistique, social (02 septembre 1899) (N 702)
 Les Annales coloniales: Organe de la France Coloniale Moderne (06 février 1925) (A26, N 211)
 Liberté: Journal de la démocratie (24 aout 1899) (A1, N15)
 L'Humanité: Journal Socialiste Quotidien (17 octobre 1905)
 L'Humanité: Journal socialiste quotidien Parti communiste français (05 mai 1905)
 Le Temps Colonial (15 mai 1931) (N 53)
 Le Matin: derniers télégrammes de la nuit (01 septembre 1899)(N 5668)
 Le Matin: derniers télégrammes de la nuit (20 septembre 1899)(N 5687)
 Le Figaro (23 octobre 1900)(N 296)
 Le Figaro (03 aout 1904)(N 238)
 Le Figaro (17 aout 1904) (N 230)
 Le Figaro (21 octobre 1900) (N 294)
 Le Journal Illustration (26 aout 1898)
 Le Journal de Salomique: publication bihebdomadaire politique (26 aout 1899)
 Journal officiel de la République Française (24 novembre 1900)
 Le Transafricain. Revue mensuelle (juin 1930) (A 2, N 11)
 La Dépêche coloniale illustre (15 janvier 1910)
 La Gazette du Vesinet: Journal indépendant et d'Intérêt local (07 juillet 1901) (A1 N 10)
 L'Echo d'Alger: Journal républicain du matin (13 novembre 1936) (A35, N 9597)
 L'Afrique du Nord Illustre: Journal hebdomadaire d'actualité nord africaine (03 octobre 1936)(A 31, N 803)
 L'Ouest-Eclair (23 mai 1930)(N 1125)
 Revue de l'Islam (janvier 1902) (N 74)

Les bouquins

E. L. Bonnefon, *La politique en Afrique en 1900*, Editions Henri Charles- Lavauzelle, Paris
 Jacques Thobie Pocket, *Histoire de la France coloniale - l'apogée (1871-1931)*
 Notre expansion coloniale en Afrique de 1830 a nos jours

Références :

1. Rédacteur en chef Irénée Blanc, *la question de l'Egypte* in *Liberté des colonies*, 25 mars 1900
2. Rédacteur en chef Renée Blanc in *Un crime blanc au continent noir*, *Liberté des colonies*, 27 août 1899
3. *Ibid*
4. *Le Progrès*, le 9 septembre 1899, N⁰ 540
5. *compte -rendu* in le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*
6. *La Liberté des colonies* août 1899 (N⁰ 27)
7. *Le Figaro*, Le 17 août 1904 (N⁰ 230)
8. *Le Journal Illustration* le 26 août 1898
9. *L'Africain: hebdomadaire illustre* 24 mars 1931 (A 12, N⁰ 54)
10. *Ibid.*
11. *L'Humanité: journal socialiste quotidien* N⁰ 17 octobre 1905
12. *La Liberté des colonies* août 1899 (N⁰ 27)
13. *Le Figaro* 23 octobre 1900 (N⁰ 296)
14. *Le Figaro* 3 août 1904 (N⁰ 238)
15. *Ibid.*
16. *Le Petit Journal* 27 août 1899
17. *Ibid.*
18. C.F E. L. BONNEFON, capitaine de génie breveté d'Etat major, *La Politique en Afrique en 1900*, Editions Charles-Lavauzelle, Paris, P. 140
19. *La Liberté des colonies* 27 août 1899
20. *Revue de l'Islam* janvier 1902 (N⁰ 74)
21. *Affaire Voulet Chanoine* in *Le Figaro* 23 octobre 1900 (N⁰ 296)
22. *Voulet et Chanoine expliqués par le colonel Marchand* in *Le Figaro* 17 aout 1904 (N⁰ 230)
23. *Barbarie coloniale*, sous titre: *Régime coloniale devant le sénat* in *L'Humanité*. Le 05 mai 1905
24. *Rapport du lieutenant Cornu* in *Le Matin: derniers télégrammes de la nuit*, le 20 septembre 1899 (N⁰ 5687)
25. *L'aurore: littéraire, artistique et social*, le 2 septembre 1899, N⁰ 702
26. *Un crime blanc au continent noir* in *Liberté des colonies*, 27 aout 1899

27. Lieutenant colonel Klobb, *Carnet de route* in *L'Humanité: journal socialiste quotidien*
 28. *L'Echo d'Alger: Journal républicain du matin*, le 13 novembre 1936, (A25, A9597)
 29. *L'Humanité: journal socialiste quotidien*, le 05 mai 1905
 30. *L'Humanité: journal socialiste quotidien*. Parti communiste français, le 05 mai 1905
 31. *Des détails inédits sur le drame du Tchad, sous – titre La Rébellion et la mort de celui qui voulait fonder un empire* in *Le Transafricain*. Revue mensuelle, juin 1930 (A2, N11)
 32. *Le Figaro*, le 21 octobre 1900, (N⁰ 295)
 33. *Le Rapport du capitaine Granderye, document officiel sur l'assassinat de Klobb* in *Le Rappel*, le 04 octobre 1899 (N 10799)
 34. *Revue de l'Islam*, janvier 1902 (N⁰ 74)
 35. *Le Rappel*, le 06 octobre 1899, (N⁰ 10801)
 36. *Voulet et Chanoine expliqués par le colonel Marchand* in *Le Figaro*, le 17 aout 1904 (N⁰ 230)
 37. *Le Figaro*, le 21 octobre 1900, (N⁰ 294)
 38. *La Gazette du Vésinet: Journal indépendant et d'intérêt local*, le 07 juillet 1901, (A1/ A10)
 39. *L'Intransigeant*, le 26 août 1898
 40. *La Patrie*, le 12 juillet 1900
 41. *Le Temps colonial*, le 15 mai 1931, (N⁰ 53)
 42. *L'Afrique du Nord illustré: journal hebdomadaire d'actualité nord africaine*, le 03 octobre 1936, (A31, N 803)
 43. *L'Ouest- Éclair*, le 23 mai 1930, (N⁰ 1125)
 44. *Les Annales coloniales: organe de la France coloniale moderne*, le 06 février 1925, (A26/N 211)
 45. *Le Transafricain. Revue mensuelle*, juin 1930, (A2, N11)
 46. *La Dépêche coloniale illustre*, janvier 1910
 47. *Le Figaro*, le 21 novembre 1900, (A⁰ 295)
-